



Délibération n°DEL\_2023\_10

Conseil Municipal du lundi 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à dix-huit heures et quarante-quatre minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 13 février 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, Maire.

Président : M. MUSSO

Secrétaire de séance : Mme VERGOS

**Membres présents :**

Ange MUSSO

Richard NGUYEN VAN NUOI

Nicole LE TIEC

Jacques ROUVIERE

Michelle BROCHEN

René SIMIAN

Josiane VERGOS

Jean-Marc VIZIALE

Jeanne MOGGIA

Claude DEMAI

Gilles ROMANI

Nathalie FEVRE

Gabriel GOZZO

Florian TOCANIER

Ingrid FASS

Christiane MARTEL

Marie-Hélène TAILLARD

Jean-Philippe FERAUD

Régis DURAND.

**Membres absents et représentés :**

Christine LORENZINI

Magali DUPRE-BARRY

Sophie ROUSSEAU CHESNAUD.

Thierry JEAN donne procuration à Jean-Marc VIZIALE

Frédéric MEYRIEU donne procuration à Ange MUSSO

Christine DOURLET donne procuration à Michelle BROCHEN

Flavia GIANNINI AUDDINO donne procuration à Nathalie FEVRE

Julien GAZAIX donne procuration à Ingrid FASS

**OBJET : Rapport annuel 2021 des Déchets de la Métropole TPM**

***Monsieur le Maire expose :***

La Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, dont le siège social est situé à Toulon, 107 Boulevard Henri Fabre - nous a fait parvenir, conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés pour l'année 2021.

Ce rapport d'activité a été présenté en séance du Conseil Métropolitain du 16 Novembre 2022.

***Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ce document,***

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-39,

**ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE** de ce rapport.

Le conseil municipal, ouï cet exposé, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la délibération présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301034-20230227-DEL\_2023\_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2023

Affichage : 07/03/2023

Le Maire, Ange MUSSO



LA SECRETAIRE  
DE SEANCE

Josiane VERGOS



LE MAIRE  
Ange MUSSO